

CHOSE NE DEVRAIT FAIRE AUCUNE DIFFICULTE *Le devoir*

"Radio-Canada" et les Franco-Canadiens de la Saskatchewan

mercredi et jeudi, de cette semaine, les 11 et 12 janvier, les gouverneurs de Radio-Canada se réuniront à Montréal. Ils y devront parler, entre autres, de l'octroi de permis aux Franco-Canadiens de la Saskatchewan, pour le rétablissement de leurs postes de radio, l'un à Saskatoon, l'autre à Gravelbourg.

Cette question est depuis longtemps devant le public et nos lecteurs la connaissent bien. Nous en avons, à maintes reprises, tout dit et écrit encore, parlé.

En vérité, les choses en sont rendues au point où l'octroi des permis ne devrait pas rencontrer la moindre difficulté.

Cette question de principe a été réglée, par Radio-Canada, dans deux cas analogues: celui de Radio-Saint-Boniface et d'Edmon-

ton. Le succès obtenu par ces deux postes, les nombreux états bienfaisants qui, dans l'un et l'autre cas, ont suivi la décision favorable de Radio-Canada ne peuvent laisser le moindre doute sur le sort qu'en toute logique les gouverneurs de Radio-Canada feront à la demande des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Ces deux-ci, du reste, pas plus que leurs frères du Manitoba et de l'Alberta — et c'est évident — point qu'il ne faut jamais perdre de vue, ne demandent à Radio-Canada aucune aide financière. Ils sollicitent simplement la permission d'utiliser, avec des postes cons-

truits à D'Ottawa, on fit savoir aux chefs français, qu'ils ne pouvaient espérer obtenir davantage.

Restait alors le troisième recours, le plus gros de possibilités heureuses, mais le plus lourd de risques, le plus coûteux aussi, qui pouvait paraître excéder les forces des minorités.

Dès le 15 août 1941, les représentants des Français des trois provinces de l'Ouest (M. l'abbé d'Eschambault et M. Sauveur Marquis, pour le Manitoba, M. le docteur L.-O. Beauchemin et le R. P.-E. Breton, pour l'Alberta, M. A. de Margerie et l'abbé Maurice Baudoux, le futur évêque de Saint-Paul, en Alberta, pour la Saskatchewan), se réunissaient à Prud'homme, en Saskatchewan, au presbytère de M. l'abbé Baudoux. Ils jetaient les bases du projet qui paraissait alors formidable et dont la réalisation est en train de porter quotidiennement le verbe français à travers tout l'Ouest.

On besogna ferme. En mars 1944, une délégation des trois provinces se rendait à Ottawa et demandait à Radio-Canada des permis pour quatre postes: Saint-Boniface, au Manitoba, Edmonton, en Alberta, Saskatoon et Gravelbourg en Saskatchewan. (On demandait deux postes, de puissances très différentes, dans cette province parce que cela paraissait le seul moyen d'y atteindre tous les groupes français). Radio-Canada n'accorda d'abord que le permis de Saint-Boniface. Mais, devant la détermination des Français, elle finit par leur donner les autres permis. C'est ainsi que, le 15 janvier 1951, les gouverneurs de Radio-Canada ont décidé de leur octroyer les permis de Saskatoon et de Gravelbourg.

vieil
pour
pho-
anco-
cana-
léra-
à la
s. II
ères,
s.; le
onné
aint-
eurs
ffrir
ines.
eurs
dio-
nde
été
que,

d;
1
c
(
n
l
s. a.
a
C
q
si
b

si
b
pt
les
ait

Dès le début, les chefs des minorités françaises de l'Ouest se sont rendu compte du grave, du très grave problème que posait pour eux la nouvelle et merveilleuse découverte.

Il était clair qu'une radio totalement anglaise ajouterait à tous les facteurs d'anglicisation contre lesquels ils avaient déjà à lutter. C'était l'anglais, installé à la journée longue, au coeur même de la vie familiale, au centre de la suprême forteresse de la vie française.

Contre cette nouvelle menace, il fallait, comme on l'avait fait contre les autres, organiser la plus efficace défense possible.

Dans la mesure du possible, il fallait faire servir à la sauvegarde, au progrès du français, de la culture catholique et française, l'arme nouvelle.

Trois moyens s'offraient aux nôtres. Ils pouvaient commanditer des programmes spéciaux aux postes déjà existants, essayer d'obtenir à la radio d'Etat une part légitime de français, construire enfin, à leurs frais, des postes privés, dont ils seraient les maîtres, où ils pourraient donner aux leurs tout le français qu'ils voudraient.

Le premier moyen s'avéra tôt inutilisable. On engagea donc une lutte à fond pour l'emploi convenable du français à la radio officielle. Cette lutte dura des années, eut son retentissement à travers tout le pays. Elle fit connaître au Canada tout entier la pénible situation faite là-bas au français.

D'une heure par semaine, les émissions françaises du poste de Watrous, propriété de l'Etat, passèrent à sept heures. Cela ne faisait encore qu'une heure sur seize, et les programmes étaient radiodiffusés, dit le P. P.-E. Breton, O.M.I., *à des heures où la majorité des nôtres étaient empêchés d'être aux écoutes.*

Sans se décourager par cet échec partiel, les Canadiens français lancèrent, à travers tout l'Ouest, une souscription pour la construction de leurs postes. L'année suivante, sous les auspices du Comité permanent de la Survivance, une autre souscription était organisée dans l'Est.

Ce qui fait que les Canadiens français du pays entier portent à la radio française de l'Ouest un intérêt particulier. C'est un peu leur oeuvre. Ils sont fiers d'avoir, dans une certaine mesure, même par leur argent, contribué à son essor.

Ils ont applaudi, au mois de mai 1946, aux débuts de Radio Saint-Boniface. Ils se sont réjouis de la décision par laquelle, le 22 mars 1948, Radio-Canada accordait aux Franco-Albertains la permission d'ériger le poste d'Edmonton, qui fêtait, voici quelques semaines, son premier anniversaire.

Ils se disposent à acclamer l'érection prochaine des postes de la Saskatchewan.

C'est par un esprit de discipline admirable que les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ont consenti à passer les derniers.

Mais leur tour est arrivé.

Chose remarquable, le nombre est de plus en plus considérable des Anglo-Canadiens qui voient d'un oeil favorable l'érection des postes français, qui sont heureux d'y entendre parler notre langue.

La preuve est aujourd'hui faite, par le double cas du Manitoba et de l'Alberta, elle le sera demain par celui de la Saskatchewan, qu'en accordant à la radio française la liberté des airs, Radio-Canada sert, non seulement les intérêts d'une minorité dont l'histoire touche aux plus lointaines origines de ces pays et du Canada tout entier, mais à la cause même de l'unité nationale.

Omer HEROUX